

Projet de construction du parc éolien de la Forêt Domaniale

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement



Mémoire présenté par la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
Juillet 2025

Mise en contexte

Située dans la MRC de Montmagny, la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton se caractérise par ses paysages naturels et son grand patrimoine forestier. Bien que notre territoire soit vaste et que notre population soit peu nombreuse, notre communauté est tissée serrée et souhaite assurer la meilleure qualité de vie possible pour ses résidents.

Étant une petite communauté de 532 habitants en milieu rural, nous faisons constamment face à d'importants enjeux comme la disponibilité de la main-d'œuvre, la diminution du nombre d'emplois de qualité, la disponibilité des logements et l'adaptation aux changements climatiques, par exemple. Heureusement, le conseil municipal et l'administration de Sainte-Apolline-de-Patton sont constamment à la recherche de solutions pour stimuler notre développement économique et social.

Le projet de construction du parc éolien de la Forêt Domaniale qui prévoit l'installation de 6 éoliennes sur notre territoire nous apparaît comme un projet important pour notre communauté, en plus de profiter à l'effort national sur la transition énergétique et le développement de la filière éolienne au Québec. Ce projet est important pour nous, pour notre région et doit se réaliser.

Un projet développé en partenariat avec les communautés d'accueil

L'implication de la communauté

Dès les premières étapes de la réalisation du projet de parc éolien, EDF solutions électriques et l'Alliance de l'énergie de l'Est ont adopté des démarches inclusives et collaboratrices avec les parties prenantes locales pour ainsi développer un projet adapté aux réalités de la région. L'écoute dont ils ont fait preuve, autant auprès des citoyens, des propriétaires fonciers que de notre conseil municipal, a permis de construire un projet cohérent avec notre vision.

Les séances d'information et les consultations publiques tenues de façon ponctuelle depuis 2022 ont permis aux promoteurs de mieux comprendre les sensibilités de notre communauté et de les intégrer dans le développement du projet de la Forêt Domaniale. Les efforts nécessaires ont été faits pour éviter l'implantation d'éoliennes à des endroits stratégiques comme les zones touristiques ou celles à fort potentiel acéricole.

À chaque étape du processus de développement du projet éolien, nous avons senti que les promoteurs souhaitent nous impliquer pour construire un projet avec nous, respectant nos réalités. Nous avons toujours perçu les échanges comme constructifs et ayant comme principal objectif de réaliser un parc éolien qui allait répondre aux besoins de notre communauté, dans un premier temps.

Le respect de l'environnement

L'une des préoccupations majeures exprimées au départ, tant par les membres du conseil municipal que par plusieurs citoyens de notre communauté, concernait les impacts environnementaux liés à l'implantation des éoliennes. Ces inquiétudes portaient notamment sur l'effet visuel que pourraient avoir les structures sur le panorama de notre région, ainsi que sur les répercussions possibles sur les écosystèmes locaux, en particulier la faune et la flore.

Nous avons cependant été rassurés par l'approche rigoureuse et ouverte adoptée par les promoteurs. Ceux-ci ont démontré une réelle volonté d'écouter les préoccupations du milieu et de travailler en collaboration avec notre municipalité pour intégrer le projet de manière harmonieuse dans notre environnement. Des mesures concrètes d'atténuation ont été proposées afin de minimiser les impacts visuels, de protéger les habitats sensibles et de limiter les nuisances.

Ces engagements nous semblent crédibles et à la hauteur des attentes de notre population. Ils témoignent d'une sensibilité environnementale que nous considérons essentielle pour assurer l'acceptabilité sociale et la réussite à long terme du projet.

Des retombées concrètes pour notre communauté

Pour une municipalité comme Sainte-Apolline-de-Patton, un projet comme celui-ci représente une occasion exceptionnelle de générer des retombées à long terme pour notre collectivité.

Les revenus de redevances avoisinant les 32 M\$ qui seront versés pour les éoliennes implantées sur notre territoire permettront de soutenir des projets structurants pour notre communauté : amélioration des infrastructures communautaires, soutien aux initiatives de développement durable, développement local au bénéfice des citoyens, etc. Ces sommes nous donneront les moyens de répondre aux besoins de notre population avec plus d'agilité. Ce partenariat communautaire permet à l'ensemble des municipalités de recevoir une part des bénéfices générés au fil des années.

En plus des retombées économiques directes lors de la construction et de l'exploitation du parc éolien, nous pourrions compter sur les retombées directes et indirectes lors de la phase de construction, soit l'hébergement et l'alimentation des

travailleurs et des représentants des promoteurs en plus de l'approvisionnement local en matières premières, en matériaux de construction et en main-d'œuvre. Environ 250 emplois seront nécessaires durant la phase de construction, ce qui générera des retombées économiques importantes pour la région, tant pour les entreprises locales que pour les travailleurs qui en bénéficieront directement ou indirectement, et ce, tout au long du chantier et de l'exploitation du parc éolien.

Contribuer à la transition énergétique

L'ajout de capacité de production d'énergie renouvelable est primordial afin de permettre au Québec d'atteindre ses cibles de transition énergétique, soit entre 15 et 200 TWh additionnels d'électricité d'ici 2050. Le développement de la filière éolienne par l'entremise de projets comme celui de la Forêt Domaniale est donc important afin d'y parvenir. En tant que l'une des municipalités hôtes, nous sommes fiers de contribuer activement à cet effort collectif, tout en veillant à ce que notre communauté en retire des bénéfices durables.

Le développement de projets éoliens, lorsque bien mené par des promoteurs responsables, en partenariat avec nos communautés, fait partie des outils concrets que nous pouvons mobiliser pour bâtir un avenir plus durable et plus autonome.

Conclusion

Pour Sainte-Apolline-de-Patton, ce projet représente une excellente opportunité de renforcer notre autonomie, de dynamiser notre milieu de vie et de participer activement à la transition énergétique du Québec.

Ainsi, notre municipalité appuie pleinement la réalisation du projet de parc éolien de la Forêt Domaniale et recommande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'émettre un avis favorable pour la construction.

Sonia Gagné, Directrice Générale Municipalité Sainte-Apolline-de-Patton